
Charte Installation

Jeunes Agriculteurs Gironde / Crédit Agricole Aquitaine

Crédit Agricole Assurances, filiale de Crédit agricole SA, s'intègre dans le socle national de Crédit Agricole SA dédié à l'installation des agriculteurs « L'installation by CA ». Ce dispositif a pour objectif d'aider au renouvellement des générations et donc de travailler prioritairement sur l'installation des jeunes exploitants.

Crédit Agricole Assurances propose une gamme complète d'assurances aux porteurs de projet. Cette gamme permet de protéger :

- Les personnes
- L'exploitation
- Les biens privés de l'exploitant

Tous les contrats sont modulables en fonction des spécificités de chaque exploitation et sont conçus pour répondre aux besoins de chacun.

Une visite d'un Conseiller Assurances Agricoles (Assureur Pro) est réalisée pour chaque installation afin :

- De proposer un diagnostic risque assurance et un plan de prévention personnalisé
- D'adapter les contrats à la situation de chacun
- De proposer des tarifs spécifiques dédiés aux porteurs de projets sur l'ensemble des contrats

(Notamment jusqu'à 50% de réduction tarifaire la première année d'installation sur les Assurances Dommages, puis réduction dégressive).

Jeunes Agriculteur Gironde s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site installation-agricole.com. (sans jamais devoir effectuer de l'intermédiation en assurance au sens des articles L 511-1 et suivants du codes des assurances ni de l'intermédiation en opérations de banque et services de paiement au sens des articles L 519-2 et suivants du code monétaire et financier.

Jeunes Agriculteurs de Gironde

17 Cours Xavier Arnoz, 33000 Bordeaux
contact@ja33.fr
05 56 48 07 67

Crédit Agricole Aquitaine

10 Rue du Dr Charles Nancel Penard,
33300 Bordeaux
05 57 35 21 10